



Avec le
soutien de



REGLEMENT INTERIEUR

Annexe

Mesures spécifiques liées à l'épidémie de Coronavirus

ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

Chers parents,

Nous souhaitons attirer votre attention sur quelques points importants avant d'accueillir votre, vos enfants :

Nous vous invitons à surveiller l'apparition de symptômes et prendre la température de votre enfant avant le départ pour l'accueil de loisirs. En cas de symptômes ou de fièvre (supérieur à 38°C), l'enfant ne doit pas venir à l'accueil de loisirs.

L'équipe porte une attention toute particulière à l'apparition de symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez les enfants. Si des symptômes sont constatés par l'encadrement cela conduit à l'isolement de l'enfant et au port d'un masque. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température peut être réalisée par la personne chargée du suivi sanitaire au sein de l'accueil.

Les parents de l'enfant sont avertis et doivent venir le chercher.

Une information sera faite auprès de la maire de la commune de résidence.

L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau dans l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en ACM.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, l'accès dans l'enceinte de accueil de loisirs est réservé aux enfants et au personnel d'encadrement et de la collectivité uniquement.

Des mesures spécifiques sont mises en place et adaptées pour chaque lieu d'accueil avec le respect de tous les gestes barrières pour l'ensemble des personnes présentes dans les lieux.

Comptant sur votre collaboration

Bien solidairement

www.ifac.asso.fr